

RECOMMANDATION UIT-R F.306*

**Procédure a suivre pour effectuer les interconnexions internationales
de faisceaux hertziens de caractéristiques différentes**

(1956-1959)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que, pour simplifier les interconnexions aux frontières et assurer la qualité de transmission la meilleure sur les liaisons internationales, il y a lieu d'éviter, dans la mesure du possible, de raccorder des systèmes dont les caractéristiques sont différentes;
- b) que, cependant, lorsqu'un tel raccordement est inévitable, il est nécessaire de prendre des mesures spéciales au point d'interconnexion;
- c) que la Recommandation UIT-T G.352 «Interconnexion de systèmes à courants porteurs sur paires coaxiales de types différents» (Tome III, Fascicule III.2) préconise que, lorsque des systèmes à paires coaxiales de types différents sont à raccorder à une frontière, chacune des administrations intéressées doit accepter, côté réception, les conditions de transmission propres à l'émetteur correspondant,

recommande

que, lorsque des faisceaux hertziens de types différents sont à connecter à une frontière, chacune des administrations accepte, côté réception, les caractéristiques de transmission de l'émetteur correspondant, à moins que lesdites administrations ne puissent décider d'un arrangement mutuel meilleur ou plus pratique.

* La Commission d'études 9 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2001 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.